

Titre:	Politique d'achat – Projet Dumont		
Préparé par:	Alger St-Jean		
Approuvé par:		Date d'approbation:	
Numéro:	DUM-HSE-001	Remplace (numéro):	N/A

Magneto Investments L.P. (la « coentreprise ») considère que le recours à des pratiques d'achat responsable constitue un élément important dans la mise en œuvre du projet Dumont.

1 BUT

Établir un cadre pour promouvoir une concurrence saine et loyale et avoir un impact positif sur les communautés où nous opérons en termes de sécurité, de respect de l'environnement et de création de richesse.

2 OBJECTIF

Adopter pour le projet Dumont, une approche au niveau des achats qui favorise les fournisseurs offrant des biens ou des services compétitifs et présentant des bénéfices locaux sur le plan social, économique et environnemental.

Par conséquent, Magneto Investments L.P. s'engage à :

- Utiliser des critères de sélection standards pour évaluer les offres de biens et services :
 - Compétitivité des coûts;
 - Qualité du travail et expérience;
 - Capacité à respecter les spécifications techniques prescrites pour les biens et services;
 - Capacité à fournir et livrer les biens et services;
 - Livraison dans les temps et performance;
 - Continuité de l'approvisionnement, de la livraison et suivi après-vente;
 - Performance passée en santé- sécurité et programmes de santé-sécurité;
 - Performance passée en environnement et programme environnemental;
 - Capacité financière et ;
 - Tout autre critère jugé pertinent par la coentreprise.
- À capacité, qualité et coûts équivalents, accorder une préférence aux fournisseurs qui ont des retombées réelles sur l'économie régionale.
- Encourager les principaux sous-traitants et fournisseurs à supporter l'emploi local, la sous-traitance ou les partenariats avec des entreprises locales.
- Communiquer sur les opportunités économiques de façon à accroître le niveau de connaissance local sur les opportunités d'affaires et collaborer avec les groupes socio-économiques locaux.
- Évaluer les opportunités d'approvisionnement local en regard avec les besoins, les critères de sélection et les risques associés tant pour la coentreprise que les communautés locales.
- Adopter un processus pour dénoncer toute activité illicite en lien avec l'achat de biens et de services.
- Utiliser des lignes directrices existantes ou reconnues pour faire état des efforts de la coentreprise en matière de maximisation des retombées locales.